



OOPS!



FORMATION AQUITAINE

LA GESTION DES DOSSIERS EN REPARATION COLLISION PAR « CESSION DE CREANCE »

En exclusivité, Jean Païs, créateur de la cession de créance, animera cette formation.

PLAN DE LA FORMATION

INTRODUCTION :

Les principaux acteurs de la réparation collision : Client, Assureur, Expert.

1/ Relation Expert

- Les différents types d'expertise
- L'application de l'expertise et les obligations du carrossier- réparateur
- Eléments facilitant les négociations du réparateur (courrier type, chartes de bonne conduite.)

2/ Relation Assureur

- L'assureur, ses forces et ses limites
- Charte de bonne conduite Assureurs/Réparateurs
- Dossier de significations.

3/ Accueil Client

- La relation avec le Client
- Accueil client : le carrossier s'occupe de tout
 - a. dans la relation client
 - b. dans la relation avec l'assureur - transmission de la déclaration de sinistre et des informations complémentaires
 - c. dans la relation avec l'assureur - notification de la cession de créance.

4/ Cession de Créance

- Présentation des règles juridiques futures ou éventuelles applicables à la cession de créances
- Privilège du Réparateur sur le paiement des travaux
- Principe du tiers payeur
- Prise en charge du paiement par cession de créance

LE MARDI 24 MAI 2011

**14 heures – 18 heures
+ débat**

**BORDEAUX
131 rue de la Liberté**

**05 56 96 49 93
gncr2@wanadoo.fr**

**Un dossier complet (suivi
de la démarche, lettres
types et modèles) sera
remis à chaque entreprise
participante**

**Formation prise en
charge par le Fond d'Aide
à la Formation**

**SCSC33
N° Formateur
72 33 08266 33**